

1.**Ressources financières de l'association***Concerne les subventions supérieures ou égales à 5 000 €uros***1.1****Détail des subventions**

	Montant perçu en 2016	Montant perçu en 2017	Montant sollicité en 2018	Total
Fonds Européens				
Etat (à préciser)				
Conseil Régional ARA				
Conseil départemental de l'Isère				
Grenoble Alpes Métropole				
Ville de Grenoble				
Autres collectivités (à préciser)				
Autres organismes publics				
Autres organismes privés				
Total des subventions				

1.2**Détail des contributions en nature**

☞ La structure bénéficie-t-elle de contributions en nature de la part de collectivités locales ?

Si oui, indiquez la collectivité et la valeur estimative ?

	OUI	NON	Collectivité	Valeur
- mise à disposition de personnels				
- mise à disposition de locaux				
- mise à disposition de matériels				
- mise à disposition de services				

☞ En cas de mise à disposition de locaux : précisez si à titre gratuit ou moyennant le versement d'un loyer symbolique ?

Adresse des locaux :

Code postal :

Commune :

☞ En cas de mise à disposition de personnel : indiquez le nombre d'ETP mis à disposition et la fonction

Nombre d'Equivalent temps Plein :

Fonction :

Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisante sur ces contributions volontaires ainsi

Budget prévisionnel de l'action

Merci de nous adresser un budget prévisionnel par action projetée, détaillant l'ensemble des coûts directs et indirects et l'ensemble des ressources affectées à l'action. Le total des charges et des produits doit être à l'équilibre.

CHARGES	Prévu	PRODUITS	Prévu
Charges directes affectées à l'action		Ressources directes affectées à l'action	
60- Achats		70- Production vendue	
- Achats de marchandises		- Prestations de service	
- Variations de stock (marchandises)		- Vente de marchandises	
- Fournitures non stockables (eau, énergie)		- Produits des activités annexes	
- Fournitures d'entretien et de petit équipement		71- Production stockée	
- Fournitures administratives		71- Production immobilisée	
61- Services extérieurs		74- Subventions d'exploitation	
- Sous traitance générale		- Etat (ministère(s) sollicitée (s) à préciser)	
- Locations		- CNASEA (emplois aidés)	
- Entretien et réparation		- Région	
- Assurances		- Département	
- Documentation, divers		- Grenoble Alpes Métropole	
62- Autres services extérieurs		- Ville de Grenoble	
- Rémunérations intermédiaires et honoraires		- Organismes sociaux (à détailler)	
- Publicité et publications		- Fonds européens	
- Déplacements, missions		- Autres financements (à préciser)	
- Frais postaux et de télécommunications			
- Service bancaires, autres			
- Autres: cotisations, redevances ...			
63- Impôts et taxes			
- Impôts et taxes			
64- Charges du personnel		75- Autres produits de gestion courante	
- Salaires et traitements		- Cotisations, licences, adhésions ...	
- Charges sociales		- Autres	
65- Autres charges de gestion courantes			
66- Charges financières		76- Produits financiers	
- Intérêts emprunts et autres		- Intérêts des placements et autres	
67- Charges exceptionnelles		77- Produits exceptionnels	
- valeur comptable des immobilisations cédées		- produits des cessions des éléments d'actifs	
- autres charges exceptionnelles		- autres produits exceptionnels	
68- Dotations aux amortis et provisions		78- Reprises sur amortis et provisions	
69- Impôts sur les bénéficiaires		79- Transferts de charges	
Charges indirectes affectées à l'action			
- Charges fixes de fonctionnement			
- autres charges (à préciser)			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

Contributions volontaires en nature

- Secours en nature		- Dons en nature	
- Mise à disposition (biens, personnel)		- Prestations en nature	
- Personnels bénévoles		- Bénévolat	

La subvention de € représente % du total des produits

(montant attribué / total des produits) x 100

L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

Si la subvention demandée est supérieure ou égale à 5 000 €uros : merci de nous adresser un budget prévisionnel pour votre structure sous la forme suivante :

CHARGES	2016	2017	2018	PRODUITS	2016	2017	2018
	Réalisé	Prévu	Prévu		Réalisé	Prévu	Prévu
60- Achats				70- Production vendue			
- Achats de marchandises				- Prestations de service			
- Variations de stock (marchandises)				- Vente de marchandises			
- Fournitures non stockables (eau, énergie)				- Produits des activités annexes			
- Fournitures d'entretien et de petit équipement				71- Production stockée			
- Fournitures administratives				71- Production immobilisée			
61- Services extérieurs				74- Subventions d'exploitation			
- Sous traitance générale				- Etat (précisez le(s) ministère(s) sollicitée (s))			
- Locations				- CNASEA (emplois aidés)			
- Entretien et réparation				- Région			
- Assurances				- Département			
- Documentation				- Grenoble Alpes Métropole			
- Divers				- Ville de Grenoble			
62- Autres services extérieurs				- Organismes sociaux (à détailler)			
- Rémunérations intermédiaires et honoraires				- Fonds européens			
- Publicité et publications							
- Déplacements, missions							
- Frais postaux et de télécommunications							
- Service bancaires, autres				- Autres financements (à préciser)			
- Autres: cotisations, redevances ...							
63- Impôts et taxes							
- Impôts et taxes							
64- Charges du personnel				75- Autres produits de gestion courante			
- Salaires et traitements				- Cotisations, licences, adhésions ...			
- Charges sociales				- Autres			
65- Autres charges de gestion courantes							
66- Charges financières				76- Produits financiers			
- Intérêts emprunts et autres				- Intérêts des placements et autres			
67- Charges exceptionnelles				77- Produits exceptionnels			
- valeur comptable des immobilisations cédées				- produits des cessions des éléments d'actifs			
- autres charges exceptionnelles				- part des subventions d'investissement transférées au résultat de l'exercice			
				- autres produits exceptionnels			
68- Dotations aux amortis et provisions				78- Reprises sur amortis et provisions			
69- Impôts sur les bénéfices				79- Transferts de charges			
TOTAL DES CHARGES				TOTAL DES PRODUITS			
Résultat net							